



Charte des ambassadeurs juniors du lycée Félix Faure



Préambule : par la présente charte, le lycée Félix-Faure représenté par Monsieur Derôme Proviseur, s'associe à la dynamique créée par le club des ambassadeurs du Beauvaisis pour la promotion du territoire représenté par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Les étudiants des Sections de Technicien Supérieur du lycée Félix Faure effectuant dans le cadre de leur cursus un stage à l'étranger intègrent l'esprit de cette charte au titre d'ambassadeurs juniors.

Les engagements du club des ambassadeurs

- 1 - Mettre à disposition des étudiants des outils de communication et de promotion du territoire,
- 2 - Présenter ces outils aux étudiants concernés du lycée Félix-Faure lors d'une réunion.

Les engagements du lycée Félix Faure

- 1 - Préparer les étudiants à cette mission en mobilisant les équipes pédagogiques et notamment les professeurs en charge des stages et des enseignements des langues vivantes (Anglais, Allemand, Espagnol).
- 2 - Missionner ces étudiants lors de leurs stages ou d'échanges culturels à l'étranger pour qu'ils diffusent l'image d'un territoire accueillant, dynamique et innovant, au tissu industriel diversifié, et ouvert à l'international.

Ces deux engagements confortent les différentes actions déjà menées par le lycée Félix Faure pour l'ouverture à l'international. Rappelons que le lycée est labellisé R.E.V.E (**R**éseau d'**E**tablissemments à **V**ocation **E**uropéenne)

Pour le lycée Félix-Faure

Jacques Derôme, Proviseur

Pour la communauté d'Agglomération du
Beauvaisis

